

Ne pas baisser la garde

Le contexte de rentrée

Malgré le contexte sanitaire encore complexe et au regard du protocole Éducation Nationale, les conditions sont réunies pour redémarrer nos AS à la rentrée : sont autorisés le brassage des élèves, toutes les APSA, en respectant les gestes barrières et sans masque pendant la pratique physique. Il est essentiel que les AS, comme l'EPS, aient accès aux installations sportives et aux vestiaires. Le chef d'établissement doit y veiller scrupuleusement et, le cas échéant, intervenir pour y remédier le plus rapidement possible. Nos élèves comptent sur nous pour leur proposer des contenus riches et ambitieux, pour les accompagner dans leurs progrès et leur permettre d'accéder à leur meilleur niveau de pratique et d'engagement. Le SNEP-FSU sait que vous répondrez présent.es.

La rentrée scolaire est l'occasion de retrouver les traditionnelles AG UNSS. Elles se sont déroulées en présentiel dans les différents départements de l'académie et ont permis aux collègues de pouvoir exprimer leurs craintes et leurs interrogations aux représentants de la DR UNSS ainsi qu'aux IPR EPS présents dans ces différentes réunions.

Le SNEP-FSU est intervenu comme à son habitude dans chaque assemblée afin d'éclaircir et de préciser le contexte de rentrée. Il est fort regrettable que, dans certaines AG départementales, les interventions n'aient pas été écoutées par l'ensemble des représentants des instances régionales et nos IPR. Ce temps de rencontre fut l'occasion, comme en Gironde par exemple, d'adresser un « carton rouge » à Jean Michel Blanquer et à son dispositif 2S2C. La DRUNSS s'était engagée lors de ces AG de rentrée à produire un protocole UNSS académique, que nous attendions tous...c'est enfin chose faite ; cela va nous permettre d'avancer et de le décliner pour chacune des APSA.

En effet, dans sa circulaire de rentrée la volonté est claire « l'année 2020-

2021 sera caractérisée par le développement du sport et de la culture dans la vie de chaque élève. L'EPS ainsi que l'ensemble des disciplines artistiques seront au cœur de cette priorité ». Si dans la circulaire de rentrée, concernant les arts et la culture, la chorale est évoquée, il n'y a rien sur les Associations Sportives, l'UNSS et le service public du sport scolaire ! Pourtant en termes de sport, de culture, de vie associative et citoyenne, il y a quand même matière ! Par contre il est noté la volonté en 2020-2021 *« de développer des actions entre le temps scolaire et le temps périscolaire »* et le dispositif 2S2C réapparaît dans le protocole des établissements scolaires alors qu'il n'a plus lieu d'être puisqu'il devait être transitoire.

Nous restons vigilants sur le développement des semaines et mois à venir, sur les « retours en arrière » de nos décideurs politiques et pédagogiques.
On ne baissera pas la garde !

Camille JACQUES
Christel DE CARLO